

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et  
de la Recherche Scientifique

*Ecole Nationale Polytechnique*



المدرسة الوطنية المتعددة التقنيات  
Ecole Nationale Polytechnique

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

و البحث العلمي

المدرسة الوطنية المتعددة التقنيات



A l'intention des candidats de l'appel à la consultation  
N° 38/ENP/2025

**Objet** : Assurance du patrimoine mobilier, immobilier et le parc automobile  
de L'Ecole Nationale Polytechnique ( pour l'année 2026)

En réponse à la demande d'éclaircissement parvenu par une des sociétés qui ont retirés le cahier des charges cité en objet, nous avons l'honneur de vous donner ces éléments d'information :

Il est précisé que le cahier des charges ne prévoit pas la communication de valeurs chiffrées relatives aux capitaux assurés, l'établissement ne disposant pas, à ce stade, d'une évaluation globale et consolidée du patrimoine mobilier, immobilier, des équipements et de la masse salariale.

En conséquence, les soumissionnaires sont invités à établir leurs offres sur la base de leur appréciation professionnelle, conformément aux usages du marché de l'assurance et aux risques décrits dans le cahier des charges.

S'agissant de la flotte automobile, les soumissionnaires sont appelés à évaluer le risque et à formuler leurs offres sur la base de l'année de mise en circulation des véhicules, et de tout autre critère technique qu'ils jugent pertinent, sans référence à des valeurs assurées communiquées par l'établissement.

Les offres devront être présentées dans le strict respect des dispositions du cahier des charges".